

## Droits

[1]

**Chers collègues TD TRS , TS ou TRS à titre définitif**

**Vous êtes nombreux à nous interroger au sujet de vos frais de déplacements.**

Vous allez bientôt recevoir un mail de l'administration concernant vos frais de déplacements "Frais de déplacement des services partagés et/ou titulaires remplaçants en DSDEN".

Suite aux interventions répétées de vos délégués du SNUIPP FSU 37 la circulaire de 2016 est enfin appliquée:

- l'administration rembourse le trajet réel entre votre résidence familiale et vos établissements secondaires (et non plus le trajet le plus court)

- vous avez droit à des frais kilométriques et des frais de repas (8.75€) pour chaque déplacement en dehors de vos communes de résidences administratives et familiales.

Il s'agit parfois d'une somme importante !

Je vous rappelle rapidement la procédure :

**1- vous envoyez votre dossier de demande:**

- emploi du temps (signé par l'IEN de l'école de rattachement)

- feuille de renseignement (cocher la case SP = service partagé)

-si vous souhaitez que l'indemnisation se fasse sur les indemnités kilométriques - au lieu du barème SNCF - la preuve de l'inexistence du moyen de transport public adapté (aller dans mappy, rentrer le trajet et choisir l'option transport en commun puis imprimer)+ carte grise et assurance

**2- vous recevez un mail de validation avec le n° de l'Ordre de Mission**

**3- vous vous connectez à DT Chorus par PIA et vous rentrez vos déplacements (Etat de Frais) chaque mois**

Si vous le souhaitez, je vous propose d'organiser des permanences dans nos locaux pour vous aider à remplir vos Etats de Frais en ligne sur DT Chorus.

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à contacter vos délégués du SNUIPP FSU.

J'ai besoin de la FSU-SNUipp, la FSU-SNUipp a besoin de moi ! Adhérez maintenant pour 2020-2021 !

Si tu n'es pas adhérent(e) au SNUippFSU37, sache que les moyens mis à notre disposition pour fonctionner et pouvoir répondre à toutes tes sollicitations sont directement liés aux moyens apportés par nos adhérent(e)s.

Dans ce cas, nous t'invitons à renforcer cet outil collectif au service de tous.

---

Tu trouveras sur notre site notre bulletin d'adhésion.

ou par une ADHESION EN LIGNE FRACTIONNÉE EN 1, 2, 3 ou 4 fois sans frais !

N'hésitez pas à nous recontacter

Cordialement

Sophie Metzinger pour la FSU-SNUipp37

FSU-SNUipp37 18 rue de l'Oiselet

37550 SAINT AVERTIN

[02 47 61 82 91](tel:0247618291) [2]

[06 95 82 94 05](tel:0695829405) [3]

Pour notre écrire : [snu37@snuipp.fr](mailto:snu37@snuipp.fr) [4]

Pour nous rencontrer : plan d'accès

Pour aller sur notre site : <http://snuipp37.fr/> [5]

**URL source:** <https://snuipp37.fr/snu2/td-trs-ts-ou-trs-titre-d%C3%A9finitif-vos-frais-d%C3%A9placements>

### Liens

[1] <https://snuipp37.fr/snu2/td-trs-ts-ou-trs-titre-d%C3%A9finitif-vos-frais-d%C3%A9placements>

[2] <https://snuipp37.fr/snu2/callto%3A02%2047%2061%2082%2091>

[3] <https://snuipp37.fr/snu2/callto%3A06%2095%2082%2094%2005>

[4] <mailto:snu37@snuipp.fr>

[5] <http://snuipp37.fr/>